



FONDAMENTAUX DU DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ DEVANT LE JUGE AUX AFFAIRES FAMILIALES

Vendredi 7 décembre 2018 de 13h45 à 17h30
au Tribunal de Paris, dans l'auditorium Pierre Drai 75017 Paris

- Par quel bout gérer un divorce ou une séparation présentant des éléments d'extranéité ?
- Quelle stratégie pour l'avocat ?
- A quoi le juge est-il tenu ?

A partir d'exemples concrets, **Cyril ROTH, ancien conseiller référendaire à la première chambre civile de la Cour de cassation, créateur du site jafbase.fr**, présentera une méthode accessible de raisonnement en DIP en matière de divorce, de responsabilité parentale, d'obligations alimentaires et de régimes matrimoniaux.

Cette formation s'adresse aux avocats en exercice, notamment ceux spécialisés en droit de la famille

INFORMATIONS & INSCRIPTION AVOCAT (dans la limite des places disponibles)

<http://www.efb.fr/formation-continue/>

Formation financée par le [FIF-PL](#) (prise en charge collective), en déduction de votre budget formation.



**NIVEAU
ACQUISITION DES
FONDAMENTAUX**

**3h45
validées**

